

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Damien De Keyser, *Conseiller communal-Président* ;
Benoît Cerexhe, *Bourgmestre* ;
Caroline Lhoir, Alexandre Pirson, Françoise de Callatay-Herbiet, Antoine Bertrand, Carine Kolchory, Dominique Harmel, Gerda Postelmans, Helmut De Vos, *Échevins* ;
Willem Draps, Philippe van Cranem, Anne-Charlotte d'Ursel, Christine Sallé, Alexia Bertrand, Tanguy Verheyen, Aymeric de Lamotte, Christophe De Beukelaer, Georges Dallemagne, Cécile Vainsel, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Marie Cruysmans, Jonathan de Patoul, Anne Delvaux de Fenffe, Juliette Siaens-Mahieu, Christiane Mekongo Ananga, Cathy Vaessen, Michel Naets, Sophie Busson, Danièle Van Crombrugge-Gruloos, Hatiana Martine LUWANA, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusés

Carla Dejonghe, Olivia Casterman, Muriel Godhaird, *Conseillers communaux*.

Séance du 19.11.24

#Objet : CC - C.P.A.S. - Budget de l'exercice 2025 - Note de politique générale - Prise d'acte - Budget de l'exercice 2025 - Approbation #

Séance publique

Budget Comptabilité

LE CONSEIL,

Vu la loi du 08.07.1976 organique des C.P.A.S., notamment les articles 26bis § 5 et 88 ;

Vu la circulaire des Membres du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune compétents pour la politique de l'aide aux personnes, relative à l'élaboration et à l'exécution du budget de l'exercice 2025 des Centres Publics d'Action Sociale de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Considérant que le projet de budget du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre pour l'exercice 2025 a été examiné lors de la réunion du 16.10.2024 du Comité de Concertation réunissant les représentants de la commune et du Conseil de l'Action Sociale ;

Considérant que le Conseil de l'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre a arrêté le budget du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2025 en séance du 18.11.2024 ;

Vu le document intitulé "Note de politique générale" annexé audit budget ;

Considérant que la dotation communale à l'ordinaire s'élève à 10.910.310,00 EUR ;

Considérant que le subsidiaire extraordinaire en capital de la commune en faveur du C.P.A.S. s'élève à la somme de 0,00 EUR ;

ENTEND les interventions de Mme Alexia BERTRAND, conseiller communal, M. Benoît CEREXHE, bourgmestre, M. Dominique HARMEL, échevin, et M. Philippe van CRANEM, conseiller communal ;

PREND ACTE du document intitulé "Note de politique générale" annexé au budget de l'exercice 2025 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre ;

DECIDE d'approuver le budget de l'exercice 2025 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre arrêté comme suit par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 18.11.2024 :

Recettes	36.126.932,22 EUR
Dépenses	<u>36.126.932,22 EUR</u>
Solde	0,00 EUR.

Le Conseil prend acte et approuve à l'unanimité le projet de délibération.

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

Le Président,
(s) Damien De Keyser

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 26 novembre 2024

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Florence van Lamsweerde

Benoît Cerexhe